

Réunion du 10 février 2022 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 16

Présidence : M. Dominique ATERO

Présents : MM. BERQUIER, BOITIER, CHEMINOT, DEVOUCOUX

1 – INDISPONIBILITES

- DESBROSSE J le 13 et 20 février.
- EUZET D le 20 et 27 février.

2 – COURRIER

- RAS.

3 – INFOS DIVERSES

Toute demande d'arbitres par un club devra être faite 10 jours avant la date désirée pour être prise en compte.

Le questionnaire a été envoyé sur les deux boîtes mails (officielle et personnelle) ; il est à rendre pour le 4 mars 2022 dernier délai.

RAPPEL : Les arbitres assistants demandés par les clubs ne sont désignés que le jeudi précédent le match.

La CDA rappelle que tout courrier doit être transmis à partir de la boîte mail officielle du club, à défaut le courrier ne sera pas pris en compte.

4 – ECHANGES NIEVRE/YONNE

20 février BOITIER K
6 mars KADJAN P
20 mars TARBOUNI M
3 avril DEVOUCOUX G

Le Président,
Dominique ATERO

